



LE MOUVEMENT DES ONG FRANÇAISES ENGAGÉES POUR
LES DROITS HUMAINS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT
ET POUR L'EAU BIEN COMMUN

EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL DE LA FRANCE

UPR INFO PRÉ-SESSION POUR LA FRANCE
AVRIL 2023

04/04/2023

PRÉSENTATION D'EDITH
GUIOCHON

AU NOM DE LA
COALITION EAU

DROITS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT DANS LES DÉPARTEMENTS ET REGIONS D'OUTRE-MER

DROITS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT DANS LES OUTRE-MER

- **3^e cycle de l'EPU de la France**
 - Aucune recommandation formulée envers la France dans le cadre de l'Examen Périodique Universel précédent
 - Dans son rapport national du 3^e cycle, la France ne mentionne pas l'enjeu de l'accès à l'eau et à l'assainissement sur son territoire (ni sur l'hexagone ni en Outre-Mer).

DROITS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT DANS LES OUTRE-MER

Une situation d'accès à l'eau et à l'assainissement qui reste critique :

- Des infrastructures d'eau et d'assainissement défectueuses
- Non raccordement à l'eau au domicile
- Fuites des réseaux
- Des coupures d'eau (domiciles, établissements de santé et scolaires)
- Une eau chère
- Des pollutions : chimiques (chlorure, mercure, manganèse, etc.)
- Une eau polluée impropre à la consommation

DROITS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT DANS LES OUTRE-MER

Des impacts multiples sur les droits humains

- **Conséquences sanitaires**

- Risques d'épidémies et de maladies hydriques, oro-fécales et vectorielles
- Mortalité infantile liée à des maladies diarrhéiques et de pneumopathies
- Surmortalité

- **Conséquences sur l'accès à l'éducation**

- Risques de coupures d'eau dans les établissements scolaires
- Impacts exacerbés sur les jeunes filles (manque d'accès aux toilettes)

RECOMMANDATIONS PRIORITAIRES

01

RECOMMANDATION 1

Développer des points d'accès à l'eau gratuits dans l'espace public et les institutions publiques

02

RECOMMANDATION 2

Éliminer les interruptions de service d'eau potable en Guadeloupe, Martinique et à Mayotte, grâce à la rénovation des réseaux, l'amélioration des taux de rendement et l'augmentation des moyens de production d'eau potable

03

RECOMMANDATION 3

Établir des mécanismes garantissant l'abordabilité des services d'eau potable et d'assainissement

04

RECOMMANDATION 4

Établir, dans le cadre du plan Eau DOM, un plan d'intervention et de financement spécifique pour les populations non raccordées au réseau d'eau potable

**DROITS À L'EAU ET À
L'ASSAINISSEMENT POUR LES
PERSONNES EXILÉES DANS LE NORD
DE LA FRANCE**

DROITS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT POUR LES PERSONNES EXILÉES DANS LE NORD DE LA FRANCE

- **3^e cycle de l'EPU de la France**

- 1 recommandation du Sierra Leone: « *Etablir des stratégies cohérentes et à long terme pour assurer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour les migrants à Calais et dans le nord de la France* » (145.267)

Situation actuelle:

- Aucun accès à l'eau continu, inconditionnel et sécurisé pour les personnes exilées dans le nord de la France.
- Des droits humains entravés quotidiennement

DROITS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT POUR LES PERSONNES EXILÉES DANS LE NORD DE LA FRANCE

EAU

- **Quantité insuffisante disponible**
- **Accès discontinu**
- **Distance importante à parcourir**

TOILETTES

- **Infrastructures sanitaires insuffisantes**
- **Manque d'entretien et de propreté**
- **Précarité menstruelle**

HYGIENE CORPORELLE

- **Infrastructures d'hygiène insuffisantes**
- **Fréquence insuffisante des douches**

DROITS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT POUR LES PERSONNES EXILÉES DANS LE NORD DE LA FRANCE

Des impacts multiples sur les droits humains

- **Santé**

- Pathologies dermatologiques, infectieuses, urinaires et rénales

- **Mentale**

- Atteintes au sentiment de dignité

- **Sécurité**

- Violences sexistes et sexuelles
- Monétisation, accaparement, dépendance, exploitation, traite

- **Facteurs aggravants**

- Dégradations, destruction et vol des installations d'accès à l'eau prévues par les associations par les forces de police

RECOMMANDATIONS PRIORITAIRES

01

RECOMMANDATION 1

Développer des points d'accès à l'eau gratuits dans l'espace public et les institutions publiques

02

RECOMMANDATION 2

Assurer un accès à un volume d'eau potable de 50 à 100 litres par jour et par personne, pour toutes les personnes exilées présentes sur le littoral nord français

03

RECOMMANDATION 3

Assurer un accès continu, inconditionnel et sécurisé à des infrastructures d'assainissement (toilettes) et d'hygiène (douches) en nombre suffisant au regard des normes humanitaires SPHERE

04

RECOMMANDATION 4

Assurer une coopération et une communication régulières des services de l'Etat avec les acteurs associatifs, dans la conception de solutions d'accès à l'eau et à l'assainissement à destination des personnes exilées sur le littoral nord français



LE MOUVEMENT DES ONG FRANÇAISES ENGAGÉES POUR
LES DROITS HUMAINS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT
ET POUR L'EAU BIEN COMMUN

MERCI

c/o GRET – Campus du jardin d'agronomie tropicale
45 bis avenue de la Belle Gabrielle
94736 Nogent sur Marne cedex – France

Tél. : +33(0)1 70 91 92 39

contact@coalition-eau.org

www.coalition-eau.org